



30 - La mangrove de Génipa



En Martinique, la mangrove couvre une superficie de 2268 ha. La baie de Génipa, moitié sud de la baie de Fort-de-France, accueille la mangrove la plus vaste de l'île.¹

La mangrove est un milieu naturel jouant un rôle de tampon entre les domaines maritime et continental.

Cet écosystème est principalement présent dans les fonds de baie, là où s'accumulent d'importantes quantités de sédiments issues de l'érosion des reliefs volcaniques, intense sous le climat tropical humide de la Martinique, parfois accentuée par des pratiques agricoles inadaptées².

Ces apports favorisent le développement d'espèces végétales pionnières tel que les palétuviers.

Cette essence halophyte fixe les bancs vaseux avec ses racines en échasse.

Les fronts de mangrove sont ainsi particulièrement résistants aux événements météorologiques extrêmes. Ces espaces se nomment d'ailleurs « trou à cyclone » pour l'abri qu'ils constituent pour les bateaux lors du passage des cyclones. Ce milieu dissipe l'énergie des houles et constitue un rempart face à l'érosion marine. Les mangroves montrent une tendance généralisée à l'expansion vers la mer.

Les mangroves sont par définition des zones inondables où les sols sont fortement compressibles de par l'accumulation d'alluvions sur des épaisseurs importantes.

Les tassements peuvent être alors de l'ordre de la dizaine de centimètres par an (ex : RN5 à proximité de la Rivière-Salée).

La mangrove est, par ailleurs, une réserve de biodiversité. À ce titre, un projet vise actuellement à classer la baie de Génipa en réserve naturelle, pour définitivement geler toute velléité d'aménagement.



¹ Impact-Mer, 2011. *Évolution spatiale des mangroves de Martinique depuis 1951. Rapport d'étude, pour DEAL Martinique.*

² Saffache P., 1999, *Un engraissement côtier résultant de l'érosion des bassins-versants cultivés : exemple de la baie du Galion à la Martinique, Oceanologica Acta, VOL. 23 – N° 2.*